

Trame verte urbaine

Caractéristiques générales

Caractéristiques générales

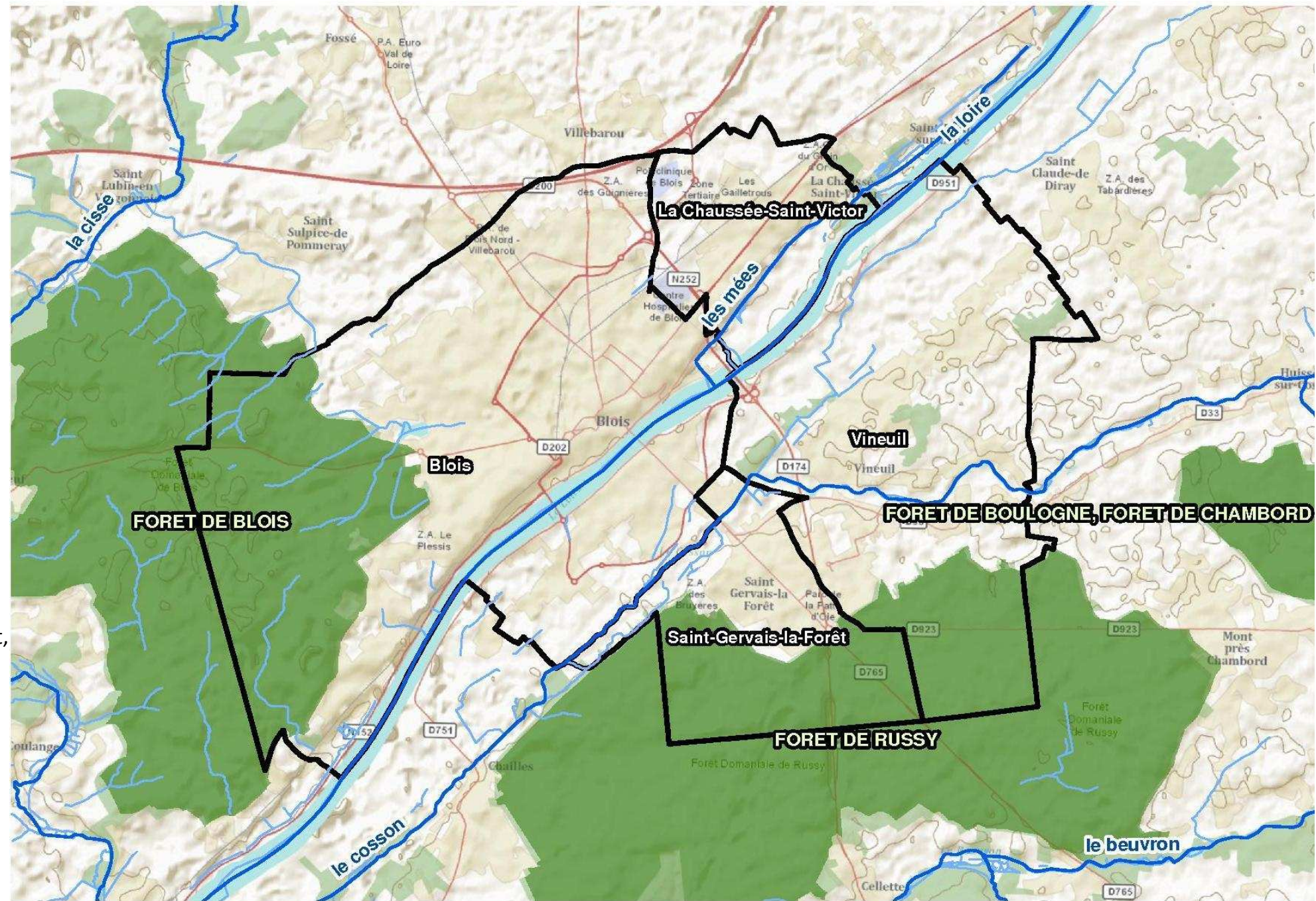
Perimètre d'étude

Il est restreint à la continuité bâtie qui présente un enjeu en terme de continuité écologique soit Blois et sa banlieue formée par La Chaussée Saint Victor, St Gervais la Forêt et Vineuil.

Caractéristiques du milieu urbain

La ville est un milieu aux caractéristiques particulières. Le caractère minéral du sol et les activités anthropiques ne conviennent pas toujours aux modes de vie des espèces animales et végétales. En ce sens, plusieurs études ont montré quelques principes:

- **la ville homogénéise l'avifaune:** en effet, les habitats moins riches en milieu urbain ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des besoins de certaines espèces d'oiseaux. Ainsi, malgré leurs capacités de déplacements souvent aisées, de nombreuses espèces d'oiseaux ne peuvent s'adapter aux exigences de la ville, laissant l'opportunité aux espèces les plus adaptées de se multiplier. Ainsi, on observe dans un gradient rural-urbain, une baisse du nombre d'espèces et une augmentation d'individus de quelques espèces adaptées.
- **la ville est un système qui filtre les espèces:** de nombreuses espèces sont incapables de s'adapter aux conditions difficiles qu'imposent le milieu urbain. Ainsi, toujours selon un gradient rural-urbain, on observe une diminution de la biodiversité. Les espèces animales qui se déplacent au sol sont particulièrement vulnérables. Peu s'adaptent en milieu urbain.
- **la qualité des habitats:** est un facteur favorisant la biodiversité en ville. En effet, dans de bonnes conditions, telles qu'une surface continue importante et différentes strates de végétations, il est possible pour certaines populations de survivre sans grandes difficultés. Une certaine biodiversité peut ainsi se développer.
- **la qualité des paysages:** est également un facteur pouvant expliquer une biodiversité ponctuelle. En effet, de petites surfaces non minéralisées disposés en réseau peuvent permettre à des sous-populations d'échanger des individus et d'entretenir les métapopulations.



Trame verte urbaine

Noyaux de biodiversité

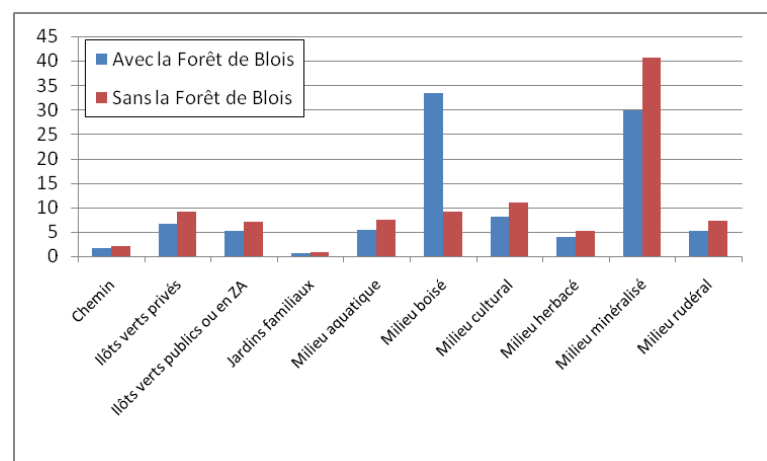
Seul un inventaire permettrait d'identifier des zones de biodiversité correspondant aux réalités de la biodiversité en milieu urbain. Cependant quatre zones sont néanmoins identifiées en noyaux de biodiversité pour d'autres milieux et peuvent servir de pôle de biodiversité pour le milieu urbain:

- La Forêt de Blois
- La Loire
- Le ruisseau des Mées
- la Forêt de Russy
- Le Cosson

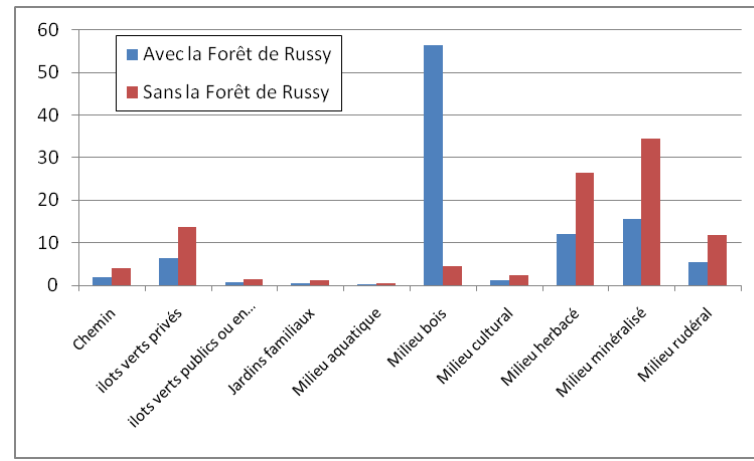
D'autres zones d'intérêts écologiques sont également proches du milieu urbain comme la vallée de la Cisse, la Forêt de Boulogne. Cependant, la biodiversité que l'on retrouve en milieu urbain n'est pas forcément celle que l'on retrouve dans les milieux naturels voisins. En effet, les espaces en milieu urbain accueillant de la biodiversité sont de natures différentes. Il existe en effet plusieurs milieux:

- **milieu rudéral**: friches industrielles, friches agricoles.
- **milieu herbacé**: lié aux prairies de pâture, délaissés des infrastructures routières, friches agricoles (relie en ce sens le milieu rudéral).
- **milieu boisé**: arbres d'alignement, bois, bosquet.
- **milieu aquatique**: cours d'eau, étangs, mares.
- **milieu minéralisé**: route, bâti, parking.
- **milieu cultural**: cultures, gel, divers.
- **îlots verts privés**: espace végétalisé d'une maison privé (cours, jardins...)
- **jardin familiaux**: jardins communautaires regroupés.
- **îlots verts publics ou en ZA (Zone d'activités)**: parcs, jardins engazonnés pouvant être plantés d'arbres.
- **chemin**: sentiers, chemins de terre, chemins empierrés qui peuvent servir de corridor pour certaines espèces.

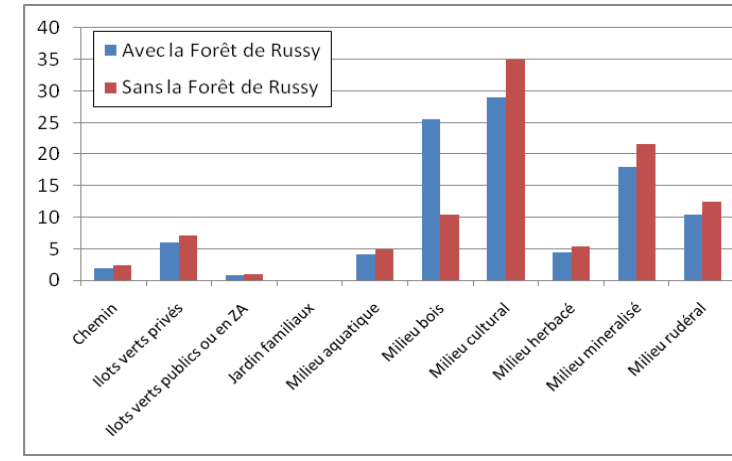
Le travail réalisé consiste en un inventaire de ces différents espaces potentiels par photo-interprétation. Pour compléter ce travail, un travail de terrain de vérification et un inventaire de biodiversité permettraient d'affiner grandement les connaissances des espèces qu'abritent l'agglomération de Blois mais également d'identifier avec plus de finesse les enjeux qui permettraient d'améliorer cette biodiversité. Les données ci-dessous présentent la proportion de chaque milieu en fonction des communes.



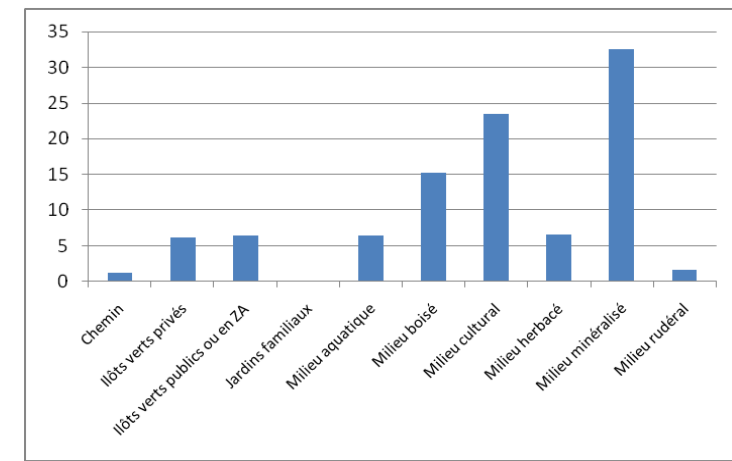
Milieux présents sur la commune de Blois



Milieux présents sur la commune de St Gervais la Forêt



Milieux présents sur la commune de Vineuil



Milieux présents sur la commune de la Chaussée St Victor

Trame verte urbaine

Relation entre certaines espèces et le milieu urbain

En fonction de leur biologie, de leurs capacités de déplacements et de leurs capacités d'adaptation aux caractéristiques du milieu urbain, il est possible de classer les espèces en trois catégories



Etourneau sansonnet



Moineau domestique

Les dépendants de la ville ou "Urban Exploiters"

Espèces qui ont une préférence pour le milieu urbain et peuvent générer, si elles sont trop abondantes, des nuisances pour les citoyens.

Il s'agit essentiellement d'oiseau qui, par leur facilité de déplacement, peuvent exploiter les habitats du monde urbain. La qualité des habitats est la seule exigence qui garantit leur présence.



Chiroptères

Utilisent le milieu urbain ponctuellement pour son habitat. Ils sont cependant très sensibles aux pollutions lumineuses. Un travail plus approfondi permettrait de connaître les secteurs où l'éclairage public nocturne pourrait être un enjeu.

Les inadaptés à la ville ou "Urban Avoiders"

Espèces qui ne peuvent pas s'adapter aux exigences des milieux urbains à cause de l'habitat (trop minéralisé, trop de nuisances sonores, pollutions...).

Ils sont également sensibles à la fragmentation et aux conflits lors de leurs déplacements. Ainsi, la progression de l'urbanisation peut mettre en péril la survie de leurs habitats.

Limiter l'urbanisation dans des secteurs sensibles est un enjeu important pour la protection de ces espèces.



Chat forestier



Alouette des champs



Rat

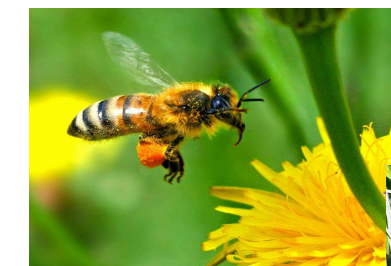


Cafard

Les adaptés à la ville ou "Urban Adapters"

Ces espèces utilisent le milieu urbain comme n'importe quel autre milieu. On peut y retrouver quelques insectes volants (abeille), d'autres types d'insectes dans le cas où des surfaces importantes sont disponibles et où l'action de l'homme est moindre (certains parcs ou jardins), des petits mammifères (hérisson...).

Pour ces espèces, la gestion des espaces verts et des corridors de déplacements sont extrêmement importants pour garantir leurs survies. Cependant, d'autres espèces adaptées au milieu urbain sont plus problématiques pour l'homme car elles peuvent être vecteurs des maladies (rats, cafards...).



Abeille

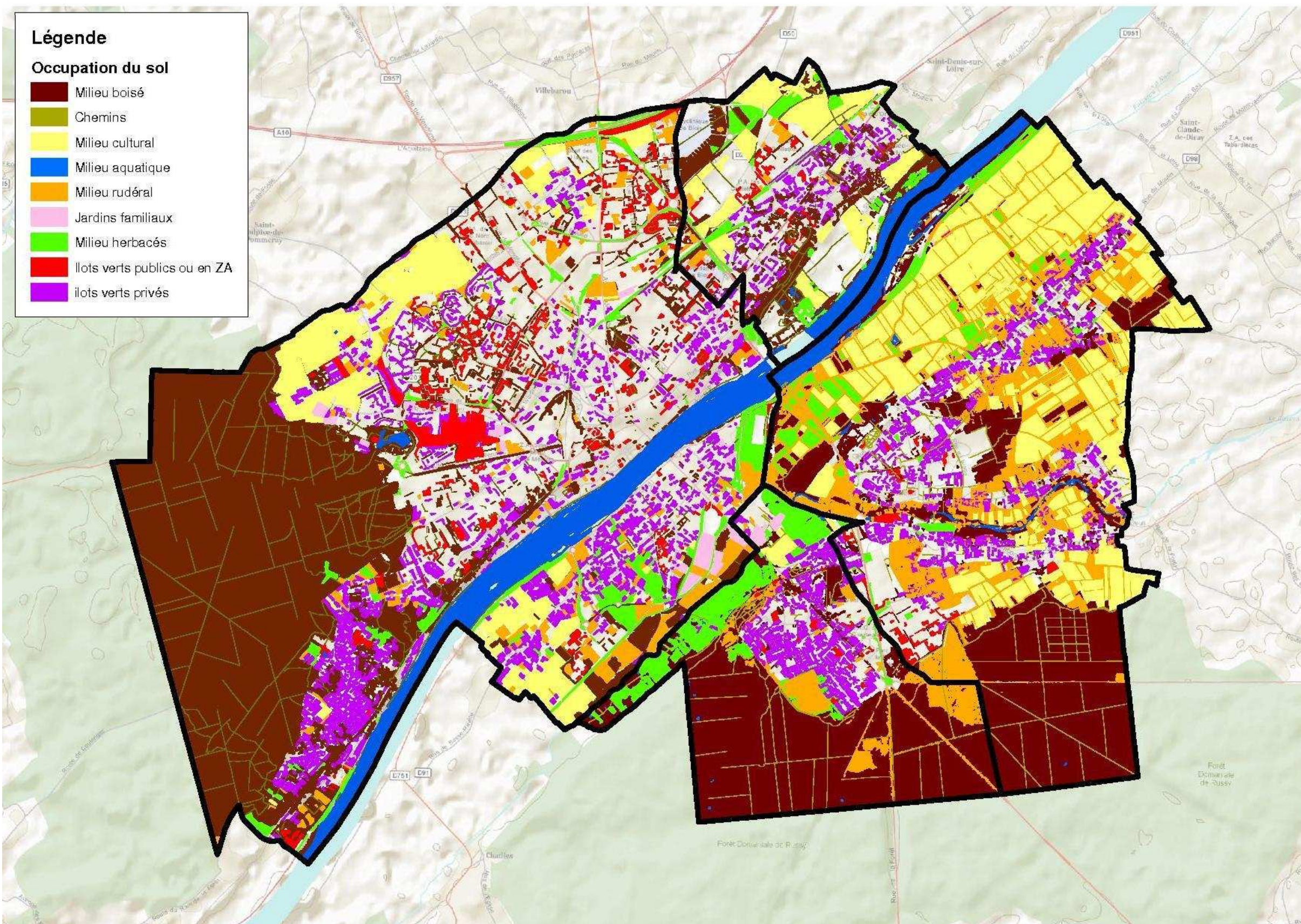


Hérisson

Trame verte urbaine

*Cartes des espaces non minéralisés
dans le périmètre urbain*

Blois-La Chaussée St Victor-St Gervais la Forêt-Vineuil



Trame verte urbaine

*Diagnostic, Menaces
Enjeux et objectifs*

Diagnostic

- Le centre ville a peu d'espaces verts
- Ensemble d'îlots verts publics et privés non connectés
- Deux coulées vertes, le parc de l'Arroux et le parc des Mées
- Un projet d'agglomération de "naturalisation": le Déversoir de la Bouillie
- Une voie ferrée et des voies rapides peuvent jouer un rôle de connexion
- De nombreux îlots verts dans les zones d'activités dont le potentiel de biodiversité n'est pas toujours exploité au maximum

Menaces

Réduction d'espaces végétalisés

- Densification du tissu urbain sans réserves de zones végétalisées

Dégradation qualitative des espaces verts

- Gestion peu favorable à la biodiversité
- Utilisation d'intrants nocifs

Isolement des espaces verts

- Fragmentation des espaces verts par l'urbanisation et la création de voies de communications (risque d'isolement des coulées vertes)

Urbanisation des bordures de forêt

- disparition d'un espace tampon entre forêt et milieu urbain extrêmement important pour la biologie de certaines espèces

Enjeux

A1: Protection des noyaux de biodiversité

B1: Amélioration des milieux composants les Noyaux de biodiversité

B2: Amélioration de la qualité des Corridors écologiques

C1: Restauration de milieux

C2: Création de milieux

D1: Connaissances

D2: Sensibilisation et animation

Objectifs

c) Préserver les espaces en bordure de forêt

d) Optimiser la fonctionnalité des coulées vertes en milieu urbain

e) Promouvoir l'agriculture périurbaine

a) Gérer de façon appropriée les milieux afin de favoriser la biodiversité

b) Prendre en compte la circulation des espèces dans les projets d'aménagement (transport, urbanisation et éclairage urbain)

a) Diversifier la gestion des bords de routes, de chemins et des fossés

d) Aménager les infrastructures de transport afin de conserver la fonctionnalité des corridors écologiques (passage à faune)

b) Assurer la continuité des milieux

a) Augmenter la surface et le nombre des "îlots verts" en milieu urbain en tenant compte de la densification du tissu urbain

a) Améliorer les connaissances sur les noyaux et les corridors notamment concernant la localisation des prairies, et des espèces inféodées à ces milieux

a) Sensibiliser et informer les élus, les gestionnaires et le grand public

Trame verte urbaine

Carte des zones à enjeux

